Influences sociales et représentations sociales

Gabriel Mugny, Alain Quiamzade et
Juan Manuel Falomir-Pichastor

Université de Genève, Suisse

Ce chapitre se veut une contribution à l'élargissement de perspective que la théorie des représentations sociales (RS) apporte à des thèmes centraux de la psychologie sociale, et réciproquement (voir Palmonari & Emiliani, 2014). Il abordera quelques articulations nécessaires entre représentations et influences sociales, selon deux approches complémentaires. D'une part, il examinera comment certains processus d'influence sont susceptibles d'entraîner la modification d'une RS au sein d'un groupe social, en illustrant les influences induites par des sources dont l'impact repose sur leur degré de représentativité (majorités ou normes sociales, et minorités) ou de crédibilité (experts et non-experts). En effet, selon Moscovici (1961), les RS sont moins fondées sur leurs objets que sur les processus de communication à leur propos. En ce sens, avant d'être des contenus de croyance ou de connaissance individuels, les RS sont partagées socialement. C'est ainsi tout naturellement que des processus d'influence sont censés produire, façonner et transformer les RS. La raison profonde de l'inévitable rencontre entre ces deux approches est donc que, dans l'influence, comme dans les RS, les dynamiques observées prennent place dans des rapports de communication. D'autre part, on s'intéressera à la façon dont certaines RS ont à leur tour un impact sur les processus d'influence. En effet, si les représentations peuvent certes être transformées sous l'effet de processus d'influence, ces effets peuvent eux-mêmes être modulés par l'effet de RS. Les RS ne se réduisent pas à leurs contenus, le propre d'une représentation étant de produire un système de catégorisation des contenus (Abric, 1987). Selon Jodelet (1984), elles constituent des catégories servant à classifier les circonstances, les individus, les phénomènes, ou les choses, ce qui renvoie au moins autant aux processus d'organisation des contenus qu'aux contenus eux-mêmes. Ce sont des modalités de pensée destinées à la compréhension et à la maîtrise de l'environnement. En tant que telles, elles constituent des cadres de référence qui contribuent à donner du sens aux interactions interpersonnelles, aux rapports sociaux plus généraux, et partant, également aux relations d'influence.

Du premier point de vue, les théories de l'influence sociale concernant les rapports d'interdépendance et les échanges d'informations qui s'instaurent entre diverses entités sociales à propos de connaissances, de croyances, d'opinions, d'attitudes ou de comportements (voir Mugny, Falomir-Pichastor & Quiamzade, 2017), une influence sociale ou une interaction persuasive sont censées pouvoir modifier une représentation sociale. De telles dynamiques ont d'ailleurs pu être observées dans des paradigmes des plus variés portant non seulement sur des connaissances ou des perceptions « individuelles », mais aussi sur des prises de position 'collectives' associées à des positionnements de groupe, et notamment des attitudes intergroupes. Ces contenus impliquent la modification d'objets ayant un fort ancrage social et suscitant de la résistance au changement, des propriétés qui ne sont pas sans rappeler celles des RS. En effet, celles-ci relèvent d'objets de connaissance sur le monde et sur les groupes construits et négociés au sein des groupes eux-mêmes qui sont autant de vecteurs d'enjeux pour ceux-ci, un contenu n'induisant la production d'une RS partagée que s'il y a un enjeu déterminant pour le groupe en matière d'identité ou de cohésion autour de ce contenu (Moliner, 1993). Par ailleurs, elles sont stables et résistantes au changement (voir Abric, 1989 ; Flament, 1987).

Or, depuis le changement de perspective introduit par Moscovici (1979) dans le champ de l'influence sociale, des travaux ont montré que les dynamiques de résistance peuvent induire un processus paradoxal de validation, et amener à un changement involontaire et contraire à l'intention de résistance, comme il en est des effets du déni (Falomir, Mugny & Pérez, 1996). L'influence a été théorisée en termes des conflits qu'une source peut induire, la condition préalable du changement étant que la source introduise un point de vue qui diverge des jugements prévalant chez les cibles, une configuration qui n'est pas sans rappeler celle typique des représentations, précisément enracinées dans des débats, controverses et autres antagonismes. Pour en étudier les dynamiques, on confronte des individus à une information remettant en cause les fondements d'une de leurs représentations, en l'associant à une source et à un contexte rendant cette remise en question signifiante et problématique, en bref conflictuelle. On peut certes supposer que les individus préféreront dénigrer l'information contradictoire. Une telle réfutation n'est cependant pas nécessairement chose aisée, du fait notamment que la mise en cause de la représentation peut reposer sur un rapport, notamment, mais pas exclusivement d'influence, comme on le verra, favorable au point de vue de la source. Les résistances qui en découlent peuvent, même au terme d'une phase de résistance, produire une influence.

Du second point de vue, l'influence sociale présuppose que la divergence de jugements prend ses significations notamment au regard des représentations que les cibles construisent de la source (Maggi, Mugny & Papastamou, 1998). L'élaboration du conflit n'est donc pas la même selon que ses caractéristiques ont une valence positive ou négative, que la source est majoritaire ou minoritaire, experte ou non, ou qu'elle partage ou non avec les cibles une même identité sociale. La recherche s'est aussi penchée sur certaines propriétés des objets de représentation à propos desquels s'instaure le rapport d'influence (Pérez & Mugny, 1993). On verra en particulier comment les attentes qui en découlent et les enjeux identitaires qu'elles mobilisent déterminent l'établissement d'un consensus ou au contraire d'une différenciation.

1 Représentations sociales et influences majoritaire *versus* minoritaire

Les RS étant par définition partagées et relevant d'une haute pertinence pour le groupe, les tâches dans lesquelles l'expression des jugements ancre les individus dans des groupes ou des catégories et leur assigne une valeur sociale ou une autre sont particulièrement pertinentes pour l'étude de la dynamique représentationnelle. La recherche de consensus avec d'autres individus semblables à soi y constitue un enjeu important, la validité des jugements reposant principalement sur le niveau de consensus obtenu au sein du groupe. À cet enjeu épistémique s'ajoutent des enjeux relationnels propres aux conséquences de l'appartenance à un groupe ou de son exclusion, les groupes cherchant à obtenir un consensus chez leurs membres, et ces derniers l'approbation du groupe et l'évitement des coercitions ou désapprobations pouvant résulter de l'expression d'une opinion déviant de la position dominante. Pour ces deux raisons, le support numérique dont bénéficie chaque prise de position est essentiel, puisqu'il détermine leur validité subjective et assigne une position déviante à ceux qui sont minoritaires.

En termes d'influence cependant, les choses ne se passent pas aussi simplement. De manière générale, les majorités sont certes supposées induire une influence, mais celle-ci reste parfois immédiate et superficielle, sous la forme d'un conformisme manifeste, qui se borne à l'expression de l'opinion sans réelle intégration. À l'opposé, si les minorités n'obtiennent que difficilement une influence manifeste (Moscovici & Lage, 1976), elles réussissent parfois à induire une influence profonde ou latente, qualifiée de conversion (Moscovici, 1979). Cette différence d'influence entre majorité et minorité est la plus probable lorsque le contenu, du fait de sa relevance pour la cible, appelle à une « certaine » élaboration : une minorité perd en effet toute influence lorsque trop peu de pertinence de la situation n'appelle aucune élaboration, alors que la majorité peut susciter un traitement profond du contenu lorsque la pertinence du contenu est extrêmement élevée (Martin, Hewstone & Martin, 2007).

Pour étudier la modification des RS, il est donc indispensable de disposer d'une théorie qui se prête à l'examen de l'organisation d'une représentation sociale, et qui fournisse des outils méthodologiques permettant d'observer le changement à un niveau manifeste et à un niveau profond. La théorie du noyau central (Abric, 1994) répond à ces critères. Elle définit les RS comme des structures sociocognitives composées de deux systèmes complémentaires, un système central et un système périphérique. Le premier est constitué de cognitions consensuelles nécessairement associées à l'objet de représentation dites centrales. Le second comprend des croyances conditionnelles, fréquemment, mais non nécessairement associées à celui-ci, dites périphériques (Flament, 1994). Les cognitions du système central sont non négociables, en ce sens qu'un changement de ces cognitions implique un changement de la représentation. Les cognitions du système périphérique sont au contraire négociables, leur changement éventuel permettant tout de même la pérennité de la représentation. Il découle de ces considérations que la transformation effective d'une représentation sociale exige plus qu'une influence manifeste : alors qu'on peut changer une attitude explicite sans changer les éléments qui fondent le système central de la représentation (Moliner & Tafani, 1997),

sa réelle transformation, signe d'une influence profonde, nécessite la modification de cognitions constitutives du système central.

1.1 Influences majoritaire et minoritaire sur une représentation sociale

Une série de recherches a comparé les influences respectives d'une majorité et d'une minorité sur la représentation sociale de la drogue chez des étudiants universitaires (Tafani, Souchet, Codaccioni & Mugny, 2003). Parmi d'autres, la dépendance en est l'élément le plus clairement central : pour la plupart des sujets, si une substance n'induit pas de dépendance, elle n'est pas reconnue comme une drogue. La dépendance constitue donc une caractéristique indissociable du concept de drogue. D'autres propriétés, comme l'illégalité ou le risque mortifère, permettent certes de qualifier une substance de drogue, mais ne sont pas centrales, puisque leur absence n'empêche pas qu'une substance reste catégorisée comme une drogue.

Dans ces études, un pré-test individuel de mise en cause (Moliner, 1988) mesurait le statut structurel initial de la dépendance. Lors de la phase d'influence, étaient réunis des groupes de six personnes ayant à produire une dizaine de jugements à propos de la drogue. La composition de ces groupes variait selon le statut majoritaire ou minoritaire de la source : soit deux sujets expérimentaux étaient confrontés à une majorité de quatre compères, soit quatre sujets étaient confrontés à une minorité de deux compères. L'expérimentateur présentait à chaque essai trois substances fictives caractérisées ou non par la dépendance (caractéristique centrale) et par une paire de caractéristiques périphériques (comme leur illégalité ou leur risque mortifère), et les membres du groupe devaient indiquer publiquement laquelle des trois substances décrites ressemblait le plus à une drogue. À chaque essai, la majorité ou la minorité de compères donnait une réponse unanime désignant une substance contre-représentationnelle, c'est-à-dire dont la consommation ne provoque pas de dépendance. Ce choix était donc en contradiction flagrante avec la représentation de la majorité des sujets, pour qui la dépendance constitue une caractéristique nécessaire pour qu'une substance donnée soit considérée comme une drogue (les seuls à avoir été retenus pour assurer l'existence d'un clair conflit). L'influence manifeste était mesurée par le pourcentage de sujets qui suivaient publiquement au moins une fois le point de vue de la majorité ou de la minorité de compères. Finalement, les sujets remplissaient à nouveau le même test individuel de mise en cause qu'au pré-test, ce qui permettait de mesurer l'éventuelle modification de la centralité de la dépendance (influence profonde).

Plusieurs études ont été réalisées selon ce protocole (Tafani *et al.*, 2003). La première a manipulé le statut numérique de la source, avec une condition de contrôle sans influence. En comparaison à la condition de contrôle, il est apparu qu'au niveau manifeste la majorité induisait davantage de conformité que la minorité, alors qu'au niveau profond c'est la minorité qui était influente : face à elle la dépendance perdait son statut central dans la représentation de la drogue, alors que face à la majorité, elle restait un élément central. Une autre étude a en outre pris en considération l'influence différée, de nouvelles mesures étant prises plusieurs jours après la phase d'influence, ce type de mesure permettant de vérifier la profondeur de l'influence par un autre moyen. On sait en effet que dans d'autres domaines comme celui de la persuasion et

du changement d'attitude, les influences majoritaire et minoritaire diffèrent quant à leur persistance dans le temps, la confrontation à une majorité donnant lieu à une attitude plus faible et plus variable en comparaison à la confrontation à une minorité produisant quant à elle une attitude plus forte et plus résistante au passage du temps (Martin, Hewstone & Martin, 2010). Les dynamiques d'influence observées dans la première étude ont été répliquées, la majorité exerçant davantage d'influence manifeste, la minorité davantage d'influence profonde. En outre, une persistance de l'influence profonde de la minorité a été observée une dizaine de jours après le rapport d'influence.

Conformément à l'idée que les RS relèvent des croyances partagées dans un intragroupe social, une autre étude a manipulé l'appartenance sociale de la source d'influence majoritaire ou minoritaire. Souchet, Tafani, Codaccioni et Mugny (2006) ont repris le paradigme précédent, hormis que la source numériquement majoritaire ou minoritaire dans le groupe de six était intragroupe (de même sexe que les sujets) ou hors-groupe (de l'autre sexe). Si les dynamiques observées dans les études précédentes ont été retrouvées (la majorité a induit davantage d'influence manifeste, la minorité davantage d'influence latente), elles sont apparues dépendre aussi de l'appartenance sociale de la source. Pour ce qui est de l'influence manifeste, la majorité de même sexe que les cibles en a généré indépendamment du fait que les cibles soient des hommes ou des femmes. Cette influence refléterait un processus de dépendance normative vis-à-vis de l'intragroupe amenant à de la flexibilité sur ce qui n'implique pas un changement radical de la représentation, les sujets étant motivés à partager le point de vue de leur groupe psychologiquement saillant dans le contexte (Turner, 1991). Ils peuvent aussi être motivés à éviter les risques de rejet par l'intragroupe, risques associés au fait de maintenir une divergence avec autrui. Par contraste avec cette logique proche d'une complaisance intragroupe, les femmes ont également concédé une influence manifeste à la majorité hors-groupe. Cette dynamique peut exprimer une sorte de sujétion à la position doublement dominante des hommes, à la fois majoritaires dans le contexte expérimental et socialement plus valorisés dans notre société (Bourdieu, 1998). En revanche, même lorsque le rapport numérique est favorable aux femmes, les hommes restent sur leur position, probablement parce que la relation de domination est défavorable à la majorité féminine dont l'appartenance catégorielle est moins valorisée.

Cette asymétrie de genre dans les processus d'influence se retrouve, mais sous une autre forme, dans l'influence profonde sur la représentation de la drogue. Malgré l'absence d'influence manifeste qui les caractérise, les sources minoritaires hors-groupes ont induit une transformation de la représentation sociale, indépendamment du sexe des cibles. Les cibles peuvent se différencier de la source au niveau manifeste sans coût particulier, puisqu'il est normal de se distancier d'une minorité hors-groupe avec laquelle il n'y a aucune raison de rechercher le consensus (Mugny & Pérez, 1991). Elles peuvent donc concentrer toutes leurs ressources attentionnelles sur les principes qui sous-tendent le point de vue défendu par la source, et changent paradoxalement, en dépit de leur intention même de résistance (Falomir *et al.*, 1996). Pour ce qui est de la minorité intragroupe, les dynamiques s'avèrent différentes. On aurait pu s'attendre à une absence d'influence tant manifeste que profonde, en raison de la nécessité pour les cibles de se démarquer d'une source intragroupe négativement connotée. Cette

dynamique de conflit d'identification s'observe effectivement, mais uniquement dans le cas où les femmes sont confrontées à une minorité intragroupe. En revanche, la minorité intragroupe a eu un impact profond sur les hommes.

Pour expliquer cette asymétrie, Tafani et ses collaborateurs se réfèrent à une autre représentation sociale qui a pu devenir saillante dans cette étude. En l'occurrence, Lorenzi-Cioldi (2002) a montré que les membres des groupes dominants ont une représentation plus hétérogène de leur groupe et s'en différencient davantage que ne le font les individus des groupes dominés. Autrement dit, l'identité des hommes se définirait en termes d'une collection d'individus distincts, celle des femmes en termes d'un agrégat collectif. Du fait de leur position dominante, les hommes pourraient plus facilement considérer une position intragroupe divergente comme une position défendue par des individus au sein de leur groupe, sans que leur identité sociale soit menacée, puisque leur représentation sociale du soi demande précisément une certaine distinctivité. La divergence n'étant pas problématique, puisque correspondant aux attentes relatives à la différenciation intragroupe, les sujets pourraient se focaliser sur la position défendue par la source. Définissant davantage leur identité en termes groupaux plutôt que personnels, les femmes toléreraient moins la dissension intragroupe, et cette dynamique de conflit d'identification bloquerait toute forme d'élaboration plus profonde face à un intragroupe déviant qui menace l'identité du groupe d'appartenance (Mugny *et al.*, 1986).

1.2 L'impact de représentations sociales sur l'influence minoritaire

Si le type de source, majoritaire ou minoritaire, induit des influences distinctes sur les RS, notamment en termes de leur profondeur, la réciproque est un fait avéré. La nature des représentations activées dans la situation détermine quel processus d'influence va agir, notamment sur la base de l'information catégorielle qu'elles véhiculent, selon que les catégorisations activées sont ou non communes, en l'occurrence intra-groupe ou hors-groupe. Cependant, le contexte peut impliquer plusieurs catégorisations simultanées. Il a ainsi été montré dans le cadre de l'influence minoritaire (Quiamzade, Mugny, Falomir-Pichastor & Pérez, 2017), que dans des contextes ou plusieurs catégories sont prises en compte simultanément, des minorités hybrides, c'est-à-dire intragroupes sur certaines dimensions de catégorisation et hors-groupes sur d'autres, pouvaient induire plus d'influence que des minorités intragroupes ou hors-groupes sur toutes les dimensions de catégorisation, la nature exclusivement intragroupe de la minorité la rendant hautement menaçante pour l'identité de la cible (Mugny & Pérez, 1991), la nature radicalement hors-groupe réduisant quant à elle la possibilité que la divergence introduise une incertitude obligeant à la résorber par un processus d'influence (David & Turner, 1996). Il s'ensuit qu'une minorité catégorisée comme intragroupe en raison d'une catégorisation saillante pourrait voir réduite la menace à l'identité qu'elle représente si la représentation sociale activée contribue à la catégoriser comme hors-groupe sur une autre dimension catégorielle. Corollairement, une minorité hors-groupe pourrait susciter un rapprochement si la représentation sociale activée contribue à ce qu'elle soit également catégorisée comme intra-groupe sur une dimension complémentaire.

Des dynamiques impliquant des catégorisations multiples peuvent également se mettre en place sur la base du contenu des normes que les représentations véhiculent. Les RS comprennent par exemple des normes interprétatives de la réalité qui prescrivent des actions (Guimelli & Rouquette, 1994), et dans certaines circonstances, elles peuvent se transformer en ce que Flament (1987) appelle des « schèmes étranges », à savoir des représentations qui impliquent une contradiction entre la normalité définie par la norme associée à la représentation, et un élément incompatible, comme une pratique qui la contredit. Lorsque des rationalisations permettent de supporter une telle contradiction, celle-ci est maintenue un temps, jusqu'à ce qu'elle ne soit plus soutenable, obligeant alors à un changement de représentation. Il s'avère que ces éléments normatifs prescriptifs d'une représentation sociale peuvent aussi participer à la perception d'autrui comme intra-groupe ou hors-groupe et, lorsqu'ils se surajoutent à des éléments catégoriels saillants, ils peuvent produire une contradiction.

Une étude de Politi, Gale et Staerklé (2017) montre ainsi que l'activation d'une norme visant à assimiler les immigrés ou à leur permettre de maintenir leur spécificité culturelle modifie l'impact d'une influence minoritaire intragroupe ou hors-groupe. Ces auteurs ont examiné l'influence d'une minorité favorable à l'accueil des réfugiés en Suisse, en réponse à la crise migratoire actuelle en Europe, sur l'attitude de nationaux à l'égard du statut de réfugié et du support financier aux chercheurs d'asile. La minorité était catégorisée comme intragroupe (une minorité d'activistes suisses) ou hors-groupe (une minorité de réfugiés activistes résidant en Suisse). L'ancrage normatif de l'argumentaire minoritaire était également manipulé : dans une condition, les arguments étaient de nature assimilationniste, les migrants et les réfugiés étant appelés à renoncer à leur héritage culturel au profit du style de vie du pays d'accueil (une perspective perçue comme normativement prototypique de l'intragroupe helvétique) ; dans une autre condition, ils étaient de nature multiculturaliste, prônant le maintien des spécificités culturelles (une perspective perçue comme normativement prototypique des réfugiés, donc hors-groupe). Les résultats ont montré un effet d'interaction entre la catégorisation et l'ancrage normatif. Lorsque la source avait été catégorisée comme intragroupe, le message multiculturel s'est révélé plus à même d'augmenter la solidarité à l'égard des réfugiés, alors que lorsqu'elle avait été catégorisée comme hors-groupe, c'était le message assimilationniste qui tendait à être plus efficace, en particulier pour les sujets s'identifiant le plus fortement à leur nation, les sujets les moins identifiés tendant à réagir plus favorablement suite au message multiculturaliste. Le désaccord inattendu avec une source catégorisée comme intragroupe introduirait une incertitude à la base d'une l'influence, alors que face à une source catégorisée comme hors-groupe ce serait le cas d'un accord inattendu, l'insolite pouvant à l'occasion être favorable à l'influence minoritaire (Roux, 1995). Les représentations véhiculées par le contenu même des messages d'une source d'influence constituent donc une autre dimension dans l'articulation des deux champs théoriques qui nous occupent.

2 Représentations et normes sociales : l'importance des enjeux identitaires

Si les RS ont pour fonction de donner du sens au monde en structurant mentalement le produit des expériences sociales particulières, elles ont également pour fonction la

régulation sociale. Autrement dit, les représentations ne servent pas qu'à organiser l'information acquise ou à acquérir, elles servent aussi à gérer les rapports sociaux desquels elles sont issues. Elles y contribuent différemment sur la base des groupes d'appartenance, selon un processus d'ancrage (Moscovici, 1961), et ont aussi pour fonction de participer à la construction de l'identité sociale (Deschamps & Moliner, 2008). Outre qu'elles reposent sur un système de catégorisations, les RS se fondent sur des valeurs idéologiques (Schwartz, 1992), morales (Haidt, 2007) ou politiques (Staerklé, 2009) qui orientent la constitution et le maintien d'un ordre social déterminé qui soit en adéquation avec ces valeurs. Staerklé (2009) a ainsi proposé que les RS sont des supports d'acceptation ou de rejet de politiques sociales générales diverses, selon deux principes de différenciation, l'un normatif, à l'échelle de l'intragroupe, l'autre catégoriel, à l'échelle des rapports intergroupes. Le premier renvoie à l'ordre social dans le groupe, et se caractérise par un antagonisme moral entre le bon et le mauvais, et entre la protection de l'ordre public et des traditions et le rejet des non-conformistes ou autres déviants. Le second touche à l'ordre social défini par la diversité sociale intergroupe, où prédominent l'antagonisme entre intragroupe et hors-groupe, dans une logique de différenciation catégorielle (Doise, 1978) doublée d'une hiérarchie entre les groupes et la domination de l'intragroupe (Sidanius & Pratto, 1999), et un multiculturalisme égalitaire. Dans ce cas, le rejet, sous forme de préjugés, de discrimination ou de racisme, contraste avec une conception dans laquelle chaque groupe trouve sa place.

À cela s'ajoutent des éléments représentationnels opposés qui peuvent coexister au niveau des valeurs et des politiques souhaitées, dont peuvent découler des positionnements apparemment incohérents, voire contradictoires (Mugny & Carugati, 1989). C'est ainsi par exemple que les gens approuvent les droits humains à un niveau abstrait, mais acceptent en même temps des mesures violant ces droits (Staerklé & Clémence, 2004). Plus généralement encore, ils peuvent approuver des valeurs d'égalité et soutenir simultanément des politiques de fait discriminatoires (Staerklé, 2009). Il s'avère que la menace à un ordre social particulier exacerbe les antagonismes (entre le moralement bon ou mauvais ou entre l'intragroupe et les hors-groupes). La présence simultanée de représentations multiples ouvre la possibilité de telles contradictions et détermine l'attitude envers les différentes politiques adoptées et les groupes concernés. On illustrera des dynamiques pouvant relever de ces apparentes contradictions en rapportant des recherches montrant comment l'attitude stigmatisante à l'égard des homosexuels d'une part, et des migrants d'autre part, est sous-tendue par des représentations intergroupes ayant pour fonction dans le premier cas de protéger l'identité de genre des individus hétérosexuels et dans le second les privilèges matériels et la valeur symbolique de l'intragroupe national, et de légitimer en fin de compte la discrimination. Ce sera aussi l'occasion de montrer comment ces représentations intergroupes peuvent avoir pour effet soit de favoriser, soit de miner la légitimité et l'influence d'une norme égalitaire.

2.1 Explication biologisante de l'homosexualité et besoin de distinctivité

Un ensemble de recherches a examiné comment une explication biologisante de l'homosexualité organise une représentation sociale ayant pour fonction de protéger l'identité

de genre des individus hétérosexuels, notamment en assurant une différence essentialisée avec la minorité homosexuelle, et permet paradoxalement par la même occasion de réduire le rejet de cette minorité. La biologisation est une forme d'emprunt aux savoirs scientifiques, un processus d'objectivation (Moscovici, 1961) forcément simplificateur, d'éléments d'explication qui reviennent à réduire des phénomènes sociaux, en particulier la diversité des comportements sociaux, à des facteurs biologiques (Lemerle, 2016). Dans bien des cas, elle légitime une attitude négative et la stigmatisation des groupes auxquels elle s'applique. À première vue, l'homosexualité apparaît échapper en partie à cette règle, puisque si le discours social à son propos fait amplement recours à des explications de sens commun biologisantes, elle présente une particularité : l'adhésion à ce genre d'explications apparaît engendrer des attitudes plus positives à l'égard des homosexuels (voir Haider-Markel & Joslyn, 2008). Une explication attributionnelle est qu'elle donne lieu à une attribution de non-responsabilité : si l'homosexualité n'est pas sous le contrôle des individus, on ne peut ni ne doit leur tenir rigueur de leurs comportements déviant des standards normatifs hétérosexuels. En d'autres termes, lorsque la déviance à la norme n'est pas choisie, l'homosexualité ne dénotant plus une attaque contre la norme du groupe, elle est davantage tolérée. Toutefois, les explications essentialistes sont diverses et n'ont pas les mêmes implications. Ainsi, ceux qui croient surtout en l'immuabilité de l'identité sexuelle sont davantage tolérants à l'égard des homosexuels, alors que ceux qui présument principalement que les individus ayant des identités sexuelles différentes sont fondamentalement distincts ont davantage de préjugés à leur égard (Hegarty & Pratto, 2001). Ceci dénote la possibilité d'une réalité plus complexe, l'effet de la biologisation pouvant reposer également sur un enjeu d'ordre supérieur, dans lequel la différenciation normative se couplerait à une différenciation catégorielle visant à répondre à une menace touchant à la distinctivité catégorielle.

Dans le sillon de la théorie de l'identité sociale (Tajfel & Turner, 1986), l'hypothèse est donc que certains individus endosseraient une explication biologique pour maintenir une identité sexuelle positive en tant qu'hétérosexuels qui se distinguent sans ambages d'une identité homosexuelle (Falomir-Pichastor & Hegarty, 2014). Dans le cadre de l'évolution des normes, qui depuis quelques décennies tendent à établir davantage d'égalité dans les droits des uns et des autres, certains hétérosexuels, des hommes en particulier, ressentiraient une perte de distinctivité source d'une menace identitaire : ici la différence entre hétérosexuels et homosexuels ne serait plus traitée comme un rapport entre détenteurs de la norme au sein d'un intragroupe commun, mais comme une question intergroupe, avec des sous-groupes sexuels au sein d'un intragroupe plus large. La différenciation catégorielle ne serait dès lors plus suffisante pour satisfaire une identité distincte rattachée à l'intragroupe particulier, celui des hétérosexuels. La recherche de distinctivité qui en découle prendrait une forme réactive se traduisant par la réaffirmation de différences biologiques et une discrimination assurant le maintien du statut et des privilèges des hétérosexuels. Falomir-Pichastor et Hegarty (2014) ont ainsi montré que les hommes (mais pas les femmes) hétérosexuels ayant une conception étroite du prototype de leur identité sexuelle (excluant les homosexuels de même sexe) endossent davantage la théorie biologique. Il en va de même de ceux qui ont une haute estime de soi en termes de leur appartenance de

genre, qui ont de fortes attitudes hétérosexistes. La stigmatisation des homosexuels paraît donc bien être la conséquence d'une menace de la distinctivité et l'appel à une explication biologisante constituerait de ce point de vue un mécanisme de défense. D'autres études (Falomir-Pichastor & Mugny, 2009) ont d'ailleurs montré que l'attitude d'hommes hétérosexuels à l'égard des homosexuels est plus négative dans la mesure où ils sont préoccupés de montrer qu'ils sont différents des homosexuels (voire qu'ils n'en sont pas). Par ailleurs, le lien inverse entre l'estime de soi de genre et l'attitude positive à l'égard des homosexuels est significatif lorsque les sujets sont amenés à croire que l'évidence scientifique montre que n'existe aucune différence biologique entre homosexuels et hétérosexuels, mais ne l'est plus lorsque l'évidence scientifique est censée confirmer l'existence de différences biologiques. La théorie biologique de l'identité de genre peut donc constituer une parade au besoin inassouvi de distinctivité, et partant, au maintien d'une identité masculine définie culturellement par un principe d'anti-féminité (voir Bosson & Michniewicz, 2013).

Cependant, lorsqu'on étudie les effets de la biologisation dans un contexte d'influence normative prônant l'égalité des genres, elle s'avère paradoxalement réduire les attitudes négatives à l'égard des homosexuels. Un intérêt particulier des démonstrations précédentes pour l'étude de l'influence sociale est en effet que les différenciations liées à l'estime de soi de genre apparaissent tout particulièrement lorsqu'est rendue saillante l'existence d'une norme sociale (c'est-à-dire numériquement majoritaire) favorable à l'égalité entre hétérosexuels et homosexuels plutôt qu'une norme sociale légitimant un traitement discriminatoire de ces derniers (Falomir-Pichastor & Hegarty, 2014). On est ici en présence d'une limite essentielle à l'influence d'une norme égalitaire : le traitement indifférencié des deux catégories représenterait une menace pour les hommes hétérosexuels motivés à se différencier des homosexuels. Le corollaire est que cette menace pourrait être évincée lorsqu'ils peuvent affirmer leur différence d'une autre manière. Ce devrait être le cas lorsqu'est rendue saillante la représentation biologisante dont on a vu l'effet protecteur de l'identité de genre. Effectivement, une série de recherches a montré que des hommes hétérosexuels adhérant fortement au principe d'égalité (Falomir-Pichastor, Berent, Mugny & Faniko, 2015) ou auprès desquels est rendue saillante une norme égalitaire (Falomir-Pichastor, Mugny & Berent, 2017) réduisent leurs préjugés sexuels lorsque ce besoin de distinctivité est satisfait, en l'occurrence lorsqu'ils étaient informés que l'évidence scientifique démontrait la base biologique différenciée de l'orientation sexuelle, en conformité donc avec leur représentation sociale. Ce n'était pas le cas lorsque l'évidence scientifique réfutait l'existence de différences biologiques et rendait la norme égalitaire menaçante.

Ainsi, la biologisation constitue une représentation sociale de l'homosexualité qui légitime la stigmatisation d'une catégorie sociale en réduisant des différences de comportements à des différences naturelles. Cette représentation s'avère curieusement contribuer à augmenter l'attitude positive envers les homosexuels ainsi que l'influence exercée par une norme égalitaire favorable aux droits des homosexuels sur les attitudes exprimées à leur égard, démontrant toute la complexité des liens qui se tissent entre RS et dynamiques d'influence sociale lorsque des enjeux identitaires sont rendus saillants.

2.2 Représentations intergroupes et effets d'une norme égalitaire sur la discrimination des migrants

On notera que dans une veine quelque peu différente d'autres études se sont intéressées aux effets de la norme culturelle égalitaire sur les attitudes des nationaux à l'égard des émigrés, donc dans le cadre d'une différenciation catégorielle intergroupe dans laquelle c'est l'acceptation normative de l'égalité des groupes qui est l'élément représentationnel déterminant, et dominant dans le *Zeitgeist*. En effet, en dépit d'un contexte normatif global prônant la prévalence de valeurs humanitaires et de tolérance, la discrimination des étrangers reste monnaie courante. Parmi les multiples raisons de cet état de fait, des études ont examiné les enjeux identitaires liés à la valorisation de l'intragroupe national, qui pour certains individus contribue à assurer une identité sociale positive, ce qui présuppose que celle-ci soit représentée comme clairement distincte en comparaison aux hors-groupes nationaux saillants.

Le raisonnement d'un programme de recherches a été que cette identité serait menacée par une norme prônant l'égalité de droits ou de ressources entre étrangers et autochtones, dans la mesure où elle est perçue à la fois comme mettant en cause de manière en quelque sorte déloyale la légitimité des avantages en faveur de l'intragroupe, et comme réduisant la distinctivité de celui-ci en comparaison aux hors-groupes nationaux. Une série d'études, principalement menées en Suisse (pour une revue, voir Falomir-Pichastor & Mugny, 2013), a ainsi démontré les effets paradoxaux d'une norme égalitaire rendue saillante en informant les sujets des résultats d'un sondage d'opinion réalisé sur un échantillon représentatif d'un groupe de référence (par exemple les Suisses en général ou les étudiants suisses suivant la même formation). Ce sondage faisait état d'une norme très largement majoritaire favorable à l'égalité intergroupe. La principale mesure, la diminution de la discrimination après exposition à la norme égalitaire, s'est révélée dépendre de représentations particulières des rapports intergroupes entre autochtones et migrants, à savoir de la perception d'une menace pesant sur l'intragroupe. Par exemple, lorsqu'on présentait aux sujets de prétendues données statistiques démontrant que le taux de chômage des autochtones augmentait avec le nombre d'étrangers (menace élevée), la discrimination ne diminuait pas, voire même augmentait, en un effet contre-normatif, non pas malgré, mais du fait même de la norme égalitaire rendue saillante (Falomir, Muñoz-Rojas, Invernizzi & Mugny, 2004). Elle diminuait par contre lorsque le taux de chômage intragroupe était censé se réduire avec l'importance de la présence étrangère (menace faible). En cas de menace intergroupe, les sujets accentuaient donc leur loyauté à l'égard de l'intragroupe, à l'encontre de la norme égalitaire. Une telle dynamique ne se limite pas à des situations où sont en jeu des ressources matérielles. Elle a également été observée à propos d'une menace purement symbolique, des données statistiques étant censées montrer que la présence étrangère avait des effets négatifs sur l'image des valeurs et l'identité helvétiques (Falomir, Gabarrot & Mugny, 2009a).

D'autres études montrent que les nationaux hautement identifiés à la nation (Falomir, Gabarrot & Mugny, 2009b) ou ayant une position initiale moins favorable à la présence étrangère (Falomir-Pichastor *et al.*, 2013), plutôt que s'y conformer, tendent à s'opposer à une norme égalitaire lorsque celle-ci est représentée comme une manière

inappropriée de répondre à la menace matérielle ou symbolique qu'ils perçoivent dans le hors-groupe. Cette menace les contraint certes à se montrer normativement déloyaux à l'égard de la norme égalitaire de leur intragroupe, mais ils le font pour une bonne raison : protéger cette fois loyalement les ressources matérielles ou symboliques légitimes de leur groupe. Pour eux, la protection des intérêts de l'intragroupe apparaît plus centrale dans leur représentation des rapports intergroupes que le respect d'une norme supra-ordonnée lorsque celle-ci s'avère menaçante. Dans ce qui apparaît comme un dilemme idéologique (Billig, 1988), l'identification à la nation détermine si la norme égalitaire est compatible ou non avec la représentation de ces rapports, les enjeux identitaires prévalant dès lors qu'une menace potentielle est rendue saillante par cette norme.

3 Représentations sociales et influence experte

Les RS ne relèvent pas uniquement de croyances dont la validité se mesure au consensus intragroupe basé sur le conformisme normatif en vue de préserver l'ordre moral ou la différenciation avec les hors-groupes. Elles peuvent aussi représenter des contenus de connaissance censés être corrects, voire objectifs. Dans les échanges d'influence qui mettent en jeu ce type de contenus, la caractéristique la plus pertinente de la source n'est plus le statut numérique majoritaire ou minoritaire, ni la communauté d'appartenance. Importe la compétence, qui renvoie à la capacité perçue de la source à formuler les jugements probablement les plus adéquats dans la tâche (Quiamzade, Mugny & Butera, 2014). À ce propos, prédomine l'idée selon laquelle une source compétente aura davantage d'influence qu'une source incompétente. Or, cette conclusion est loin d'être totalement fondée. D'une part en effet, une source incompétente peut induire autant, voire plus d'influence profonde qu'une source compétente, par exemple lorsque les cibles sont elles-mêmes incompétentes (Quiamzade, Mugny & Darnon, 2009). Par ailleurs, une source compétente peut amener des cibles moins compétentes à reprendre ouvertement son point de vue sans pour autant changer leur manière de penser (Maggi, Butera & Mugny, 1996). Nous nous intéresserons ici aux conditions dans lesquelles cette approbation peut s'accompagner d'une réelle appropriation, en l'occurrence d'un changement structurel de la représentation sociale mise en cause.

Dans une tâche d'aptitude, le fait d'exprimer un point de vue divergent de celui d'autrui met en jeu deux types de conflit (voir Darnon, Butera & Mugny, 2008). Il y a tout d'abord un conflit de nature épistémique, puisque la représentation de la tâche implique qu'il existe une réponse meilleure que les autres. S'il y a plusieurs réponses en concurrence, le sujet doit tenter de déterminer la réponse qui est la meilleure. Il y a également un conflit de nature identitaire, car le fait de donner ou non la bonne réponse a des conséquences sur l'image que l'individu a et donne de lui en termes de compétence. Être confronté à une réponse divergente peut mettre en cause la validité de la réponse du sujet, et ainsi affecter l'estime de soi issue de la confrontation. La croyance la plus répandue serait en effet qu'un jugement opposé à celui d'une source compétente serait probablement erroné, et constituerait un indicateur d'incompétence relativement à la source. La comparaison à une source compétente, donc supérieure, peut ainsi menacer l'estime de soi (Morse & Gergen, 1970 ; Tesser, 1988). Pour répondre à ce qui constitue une menace pour leur identité, les individus auraient

tendance à répondre comme la source compétente, sans réellement chercher à résoudre la tâche. Ils se contentent alors de ce que leurs nouvelles réponses sont en accord avec celles d'une source compétente. Pour observer un réel changement au niveau central de la représentation sociale, il faut au contraire que l'estime de soi des sujets ne soit pas menacée, et qu'ils puissent traiter la tâche de façon plus élaborée. Une modification des RS devrait donc se révéler possible dès lors que la situation d'influence permet à la cible d'éviter une comparaison sociale problématique pour le soi avec la source compétente. Ce sont ces dynamiques que l'on examinera maintenant.

3.1 Influence experte sur une représentation sociale

Le paradigme élaboré pour étayer ces hypothèses (voir Mugny, Quiamzade & Tafani, 2001) se fonde sur des études qui portent sur le noyau central de la représentation sociale du groupe d'amis idéal. Celles-ci ont notamment mis en évidence le fait que dans un groupe considéré comme idéal, il doit y avoir égalité entre les membres, et donc absence de hiérarchie dans le groupe (Moliner, 1988). Dans les études rapportées, cette représentation, largement consensuelle, sera contredite par des données prétendument scientifiques délivrées par une autorité épistémique, donc experte et crédible, en l'occurrence un enseignant-chercheur universitaire. Ces expériences ont été réalisées dans le cadre de la formation universitaire, où les rapports entre enseignants et enseignés ont la fonction institutionnellement reconnue de transmettre des connaissances et d'amener des changements dans des croyances antérieures.

Lors de la phase d'influence, des étudiants (pour la plupart en psychologie) étaient confrontés à une étude longitudinale publiée dans une revue scientifique de haut niveau et devaient en prédire les résultats, concernant en l'occurrence le lien entre la satisfaction des membres de groupes d'amis et le taux de leadership caractérisant ces groupes, qu'ils prévoient généralement être fortement négatif. Selon les données observées dans l'étude, davantage de satisfaction était au contraire censée avoir été observée dans les groupes les plus hiérarchisés, ce qui mettait en cause leur croyance. L'influence manifeste était mesurée par le degré d'accord avec la conclusion de l'auteur selon laquelle un groupe d'amis est idéalement caractérisé par la présence d'une structure hiérarchique. La mesure de l'influence profonde consistait à examiner si la représentation du groupe d'amis idéal avait été influencée. Suivant la procédure de mise en cause de Moliner (1988), une vignette décrivait pour ce faire un groupe d'amis satisfaits d'être ensemble, mais dans lequel existe une nette structure hiérarchique. Les sujets devaient exprimer s'ils considéraient ce groupe comme un groupe d'amis idéal. L'influence sur la représentation est d'autant plus marquée qu'elle se rapproche de celle suggérée par l'autorité épistémique, et que donc le groupe décrit apparaît davantage idéal en dépit de son organisation hiérarchique.

On s'attendait bien sûr à ce qu'une source experte exerce une influence manifeste, davantage d'ailleurs qu'une source non-experte. Pour le montrer, une étude a manipulé la crédibilité (haute ou basse) accordée aux jugements de la source (Mugny, Tafani, Falomir & Layat, 2000). La prétendue étude scientifique était présentée comme le travail de recherche d'un étudiant en année terminale. Selon les conditions, il était dit aux sujets que ce travail avait été accepté (haute crédibilité) ou au contraire refusé (basse crédibilité) par un jury d'enseignants. Comme prévu, les sujets ont davantage

adhéré ouvertement à l'information présentée lorsque la source était de haute crédibilité, celle qui dans ce contexte bénéficie de la légitimité conférée par le jugement des autorités épistémiques.

La question essentielle que nous retiendrons ici est néanmoins de déterminer quand il y a ou non réelle appropriation de l'information contradictoire, à savoir un changement de la représentation du groupe d'amis idéal. Dans un cas, les sujets se sentent contraints d'adhérer ouvertement à l'information provenant de l'autorité académique, sans l'élaborer (une dynamique qualifiée de contrainte informationnelle ; Quiamzade *et al.*, 2014). Dans l'autre cas, l'influence manifeste est l'expression ouverte d'une adhésion concomitante d'une réelle appropriation de la représentation de la source (une dynamique qualifiée de dépendance informationnelle). Pour examiner ces dynamiques, la même étude a manipulé, outre la crédibilité de la source, la modalité de comparaison sociale. Après avoir pris connaissance des résultats de l'étude, les étudiants devaient se comparer à la source sur des attributs (en l'occurrence : compétent, qualifié, capable et expert). Selon la condition expérimentale, ils réalisaient cette comparaison selon une modalité négativement interdépendante ou indépendante. Dans le premier cas, ils devaient diviser à chaque fois 100 points entre la source et eux-mêmes : ils étaient donc systématiquement contraints à se juger d'autant plus incompétents qu'ils jugeaient la source plus compétente. Dans le second cas, ils disposaient de 100 points pour eux-mêmes et de 100 autres points pour la source : ils n'étaient donc nullement contraints à se juger incompétents lorsqu'ils jugeaient celle-ci compétente. Aucune influence profonde n'est apparue lorsque la source n'était pas crédible, puisque ses jugements sont *a priori* invalides. On observe au contraire une influence de la source crédible, mais uniquement lorsque la comparaison est indépendante : l'identité du sujet n'étant pas ou peu menacée, la source crédible entraîne une modification de la représentation, la hiérarchie étant alors considéré par les sujets comme acceptable dans un groupe idéal. Au contraire, la comparaison sociale négativement interdépendante des compétences bloque l'influence de la source crédible. Ces deux dynamiques contrastées ont par ailleurs été observées lorsque les étudiants devaient se comparer avec l'enseignant-chercheur auteur de l'étude (Mugny, Tafani, Butera & Pigière, 1998). C'est la nature menaçante de la comparaison qui contrecarre l'appropriation, et non pas la comparaison ascendante en soi, puisque la comparaison indépendante, mais aussi l'absence de comparaison explicite (Tafani, Mugny & Bellon, 1999), permettent l'appropriation du point de vue de la source de compétence supérieure.

3.2 L'impact des représentations sociales sur l'influence experte

Ce paradigme expérimental a fourni l'occasion de mettre en évidence le rôle réciproque que les RS jouent dans la détermination des processus d'influence. L'appropriation présuppose que la cible soit motivée à acquérir l'information provenant de la source. Or, les RS participent au processus d'influence qui prend place du fait que la cible possède *a priori* des représentations sur le rapport d'influence lui-même, et non pas seulement sur l'objet qui est en jeu. En particulier, ce sont des croyances ou attentes diverses de la cible qui déterminent si un même rapport d'influence est perçu comme étant d'une nature plus ou moins menaçante. C'est l'idée sous-jacente à l'hypothèse

de correspondance, selon laquelle l'influence est facilitée dès lors que le rapport d'influence est en correspondance avec les attentes de la cible (Quiamzade *et al.*, 2004).

Les dynamiques de contrainte et de dépendance informationnelles ont été étudiées dans une série d'études qui manipulaient le style d'influence de l'autorité épistémique, c'est-à-dire la manière dont les informations contredisant la croyance initiale étaient communiquées. Les résultats de l'étude scientifique étaient décrits et commentés, et l'enseignant concluait son compte-rendu scientifique dans un style autoritaire (*... chacun doit se soumettre à cette évidence. Par exemple et quant à moi, jamais je ne donnerais la moyenne à un étudiant qui prétendrait qu'un groupe d'amis idéal est un groupe où il n'y a pas de leader, et ce quels que soient les arguments fournis*) ou démocratique (*... chacun prendra cependant position en toute conscience. Par exemple et quant à moi, jamais je ne refuserais de donner la moyenne à un étudiant qui prétendrait qu'un groupe idéal est un groupe où il n'y a pas de leader, si ses arguments sont bien formulés*). Le style autoritaire introduit une contrainte explicite à admettre la représentation suggérée par la source, en l'occurrence sous peine de sanction académique, et ne laisse pas de marge de discussion aux cibles. Le style démocratique au contraire se montre respectueux des croyances personnelles et laisse même aux cibles l'opportunité de défendre leur point de vue.

On pourrait certes penser que le style démocratique, plus en consonance avec l'idéologique régnant dans les systèmes universitaires occidentaux, devrait être plus efficace et changer davantage les représentations que le style autoritaire. En réalité, les dynamiques sont plus complexes et dépendent précisément de la manière dont les étudiants se représentent leur rapport avec l'autorité épistémique. Plusieurs dimensions en rapport avec cette représentation ont été étudiées, en particulier les représentations du rapport éducatif, et le degré auquel les étudiants reconnaissent être en état de dépendance informationnelle face à l'autorité.

En l'occurrence, la connaissance épistémique, qui concerne les RS du savoir et de son développement, évolue au fur et à mesure que les étudiants avancent dans leurs études (Kitchener, King, Wood & Davison, 1989). Au début de leur cursus, les étudiants tendent à concevoir que la vérité est objective et forcément unique, et qu'elle est l'apanage des autorités épistémiques (leurs professeurs). Au terme de leurs études par contre, ils ont développé une conception plus différenciée et relativiste, dans laquelle plusieurs conceptions, même contradictoires, ont chacune une part de vérité. Point crucial pour notre raisonnement, ces RS du savoir ne sont pas sans conséquence sur les attentes qu'ils ont quant à leur rapport avec les autorités épistémiques, quant à la relation d'influence elle-même, et quant au rôle plus ou moins actif de l'étudiant dans la construction des connaissances (Buchs, Falomir, Mugny & Quiamzade, 2002). Initialement, se jugeant plutôt incompétents, ils font entière confiance aux autorités épistémiques détentrices du savoir objectif, et attendent de celles-ci qu'elles se comportent comme les guides intellectuels dont ils ont besoin pour orienter leurs jugements. Au terme de leurs études par contre, ils ont acquis un sentiment de compétence de soi et un ensemble de connaissances dont ils attendent qu'ils ne soient pas mis en cause, et se montrent davantage défiants à l'égard de l'autorité, dont ils attendent le respect.

C'est dans ce cadre proprement développemental qu'une étude réalisée en Roumanie a abordé la question (Quiamzade, Mugny, Dragulescu & Buchs, 2003). Elle a testé l'hypothèse selon laquelle le rapport d'influence doit être en correspondance avec les attentes des individus pour changer leur représentation. Au début de leurs études, les étudiants se jugent peu compétents dans un domaine pour eux nouveau et accepteraient, voire demanderaient de leurs enseignants qu'ils fassent preuve d'autorité, le style autoritaire devant s'avérer plus influent que le style démocratique. À la fin de leurs études, ils ont acquis des connaissances et un sentiment subjectif de compétence, et n'accepteraient pas de renoncer abruptement à leurs connaissances antérieures et exigeraient la part de leurs enseignants un certain respect de leurs compétences acquises de. Le style démocratique devrait alors s'avérer plus influent que le style autoritaire. Dans cette étude, les sujets étaient donc des étudiants de 1ère année ou de 4ème année, confrontés à l'autorité épistémique dont les conclusions étaient formulées de manière autoritaire ou démocratique. Les résultats sur le changement de la représentation du groupe d'amis idéal ont conforté ces hypothèses : la source autoritaire a induit significativement plus d'appropriation chez les étudiants en année propédeutique, l'inverse tendant à se vérifier chez les étudiants de quatrième année, plus influencés par le style démocratique.

La représentation de soi en termes d'incompétence ou de compétence comparativement à une source experte est donc associée à des représentations contrastées du savoir en termes de savoir unique et objectif ou au contraire de coexistence de savoirs partiels et complémentaires. Ces connaissances épistémiques engendrent des expectatives relatives au déroulement de la relation d'influence, qui selon les cas doit correspondre à une attente de guidage ou au contraire d'une certaine réciprocité. D'autres études suggèrent que ces représentations agiraient quelque peu différemment selon le contexte culturel, ce qui assoit d'une autre manière encore le fait qu'il s'agit de représentations par nature sociales. En effet, la comparaison des études menées en francophonie ou dans un pays d'Europe de l'est suggère l'existence de possibles différences culturelles, renforçant l'idée de correspondance entre les attentes de la cible et ce que doit être le rapport avec la source pour induire une influence, mais située à un niveau plus élevé, idéologique (Doise, 1982). En l'occurrence, les sujets roumains de l'étude rapportée ci-dessous, historiquement marqués par des décennies d'un régime autoritaire, semblent réagir plus favorablement à un style précisément autoritaire, tandis que des sujets français réagiraient plus favorablement à un style démocratique et apparaissent même réfractaires à un style autoritaire (Quiamzade, Mugny & Buchs, 2005).

Ces différences ont été confirmées dans d'autres études où l'effet du style a été examiné auprès d'étudiants qui acceptent ou non l'idée selon laquelle « les compétences d'un étudiant se mesurent à sa capacité d'admettre les informations transmises par les enseignants ». Pour les cibles qui acceptent cette idée, la relation d'influence correspond à un rapport hiérarchique dans lequel la source, de par son expertise, leur procure de l'information, dans le cadre d'un rapport d'apprentissage présidé par un contrat didactique qui assigne à l'enseignant et à l'étudiant des rôles respectifs, l'un dispensant un savoir que l'autre se doit d'acquérir pour élever son niveau de compétence (Quiamzade & Mugny, 2011). Cette représentation du rapport d'influence octroie à la source une autorité épistémique légitime qui implique de lui faire confiance pour acquérir

de la compétence. La compétence de la source étant légitimée par le contexte d'apprentissage, celui-ci est exempt de menace pour la cible, et un transfert du contenu que la source dispense dans le système de connaissances de la cible devient dès lors possible, puisque contribuant à son amélioration. Un rapport répondant aux attentes de guidage instaure ainsi une dynamique de dépendance informationnelle et, au-delà de l'acceptation manifeste du point de vue avancé par la source, apparaît une réelle appropriation de celui-ci. Un rapport plus démocratique aurait au contraire un effet perturbant sur cette dynamique, car ne correspondant pas aux attentes de guidage.

Pour ceux qui au contraire réfutent cette idée, le rapport d'influence introduit un risque de rendre saillante l'image de soi comme incompétent, et menacerait leur concept de soi, notamment du fait de l'importante distance épistémique qui sépare les connaissances de la cible et celles de l'autorité académique, que révèle la contradiction entre les prédictions émises et les résultats rapportés. Cette dynamique de contrainte informationnelle peut contrecarrer l'influence, en particulier l'appropriation de la connaissance avancée par l'autorité épistémique, lorsque le style déployé par la source s'appuie sur un argument d'autorité. Dès lors, pour que la source obtienne de l'influence, le rapport d'influence devrait préserver l'intégrité de la cible, et désamorcer la menace pour son image d'auto-compétence, ce que permet un style plus démocratique. Effectivement, on observe que dans un contexte francophone, l'effet le plus récurrent est que les étudiants qui n'acceptent pas cette notion de dépendance épistémique réagissent au style autoritaire par ce que l'on considérera comme une résistance identitaire, et ne changent pas leur représentation. Ils n'en changent en effet qu'à la condition qu'ils soient exposés à une information présentée de manière démocratique (Mugny, Chatard & Quiamzade, 2006). Dans le contexte roumain, le style autoritaire s'avère par contre plus efficace que le style démocratique, particulièrement chez les sujets dont la représentation inclut l'acceptation de la dépendance épistémique (Quiamzade, Mugny & Chatard, 2009).

Dans le milieu francophone, le style autoritaire prend son sens dans un contexte sociétal qui rend saillante une menace identitaire, alors que dans le milieu roumain il est davantage en correspondance avec les attentes que les étudiants nourrissent quant à la manière dont le rapport d'influence doit légitimement se dérouler (Mugny, Quiamzade & Trandafir, 2006). C'est une démonstration supplémentaire que les RS, ici marquées culturellement et historiquement, jouent un rôle déterminant dans les processus d'influence, rendant en l'occurrence les individus plus ou moins sensibles à des modes de communication distincts par lesquelles des connaissances, en l'occurrence scientifiques, peuvent venir ébranler des connaissances de sens commun, à savoir des RS.

Conclusion

Les recherches présentées dans ce chapitre illustrent de manière convergente que le lien entre les théories de l'influence sociale et la théorie des RS gagne à être étudié dans une perspective d'apports réciproques. Certains processus d'influence agissent en effet sur la structure des RS étudiées, qu'ils modifient, alors que d'autres restent sans effet, ou n'ont qu'un impact superficiel. En retour, il s'avère que certaines RS façonnent la tournure que prend le rapport d'influence lui-même. Il est en ef-

fet apparu indispensable d'étudier l'effet de certaines RS qui peuvent orienter à leur tour les processus d'influence, dès lors qu'elles sont pertinentes dans le rapport de communication, les croyances et les attentes qui les caractérisent, déterminant quels rapports avec quelles sources sont ou non à même d'induire une influence, manifeste et/ou profonde. Ainsi, des processus d'influence interviennent dans le changement d'une représentation relative à un objet social signifiant et impliquant pour les cibles. Ces processus sont modulés par d'autres représentations, historiquement et culturellement enracinées, concernant principalement les rapports interpersonnels ou sociaux plus généraux qui contribuent à définir les significations du conflit induit par une source d'influence particulière introduisant une divergence de point de vue. C'est leur conjugaison qui oriente les dynamiques d'influence vers une résistance identitaire, ou vers un changement de représentation.